

L'ENNEMI ET LA DYNAMIQUE CONFLICTUELLE LIBANAISE

Françoise MONCOMBLE. Sociologue. Maître de conférences en sociologie urbaine à l'Université Paris Est/Créteil. (MCF- UPEC).

L'article de Françoise Moncomble est une réflexion inspirée par le récent essai de Jacques Beauchard « L'ennemi au cœur du politique¹ » qui s'appuie sur la situation conflictuelle libanaise pour étayer son hypothèse qui veut que la conflictualité permanente soit la règle ou l'état de nature. Le politique tend sa main pour endiguer et canaliser cette dynamique conflictuelle en rejetant l'ennemi à l'extérieur, du moins il en fut ainsi jusqu'à ces dernières années. Avec la globalisation, les frontières étatiques se sont quelque peu effacées. La conséquence directe de ceci est qu'aujourd'hui la ligne de démarcation de l'ennemi devient très floue. Ce dernier n'est plus seulement « extérieur » mais il aurait effectué un retour spectaculaire vers l'intérieur de la cité. Le Liban, avec son actualité instable de « paix belliqueuse » semble être devenu un modèle de cette dynamique nouvelle qui met en scène l'ennemi intérieur sans toutefois entraîner une dilution complète de l'Etat grâce à des compromis toujours renouvelés in extrémis et non grâce au jeu fluide des institutions - NDLR

L'Ennemi est au cœur de l'exercice du politique. En référence à la pensée de Julien Freund, telle se révèle la problématique que développe l'ouvrage de Jacques Beauchard. Deux axes ancrent sa démonstration. D'une part, se pose la question de l'identification et de la reconnaissance de cet ennemi devenu protéiforme. D'autre part, c'est la dynamique conflictuelle propre à chaque type d'ennemi qui s'impose à toute analyse.

¹ Beauchard J., *L'ennemi au cœur du politique*, 2017, Editions L'Harmattan, Paris, 161 pages

L'actualité politique et militaire bouleverse la donne aujourd'hui, tant elle brouille les cartes. Or, tout a changé; notre monde *post-westphalien*² ainsi que le terrorisme djihadiste ont dissout les frontières lisibles de la guerre, nous plaçant dans une situation dangereuse et paradoxale de paix belliqueuse. C'est ce qui justifie l'intérêt du livre de Jacques Beauchard qui fait tout d'abord apparaître les impasses et les flottements des politiques à l'égard de cette même problématique. On redécouvre ainsi combien la naissance de l'Etat moderne (Henri IV, Richelieu) est liée à la neutralisation des guerres de religion et à l'abolition de l'ennemi intérieur³.

ENNEMI INTÉRIEUR MULTIFORME

Cependant, l'identification de l'ennemi contemporain est devenue particulièrement complexe et embrouillée en raison du retour de l'ennemi intérieur sous la figure moderne du « terroriste djihadiste ». Sans doute, de prime abord, il s'agit d'un criminel. Cependant, et ce qui fait sa spécificité, il se revendique comme ennemi radical au nom de Dieu et au nom d'une organisation étrangère.

Le retour d'un terrorisme religieux fait resurgir, en effet, la présence de cet ennemi intérieur qui déstabilise l'Etat au risque d'une « instrumentalisation » de la violence. C'est ce qui renvoie au risque d'un développement de « l'Etat profond » que soutient Jean-Pierre Filiu dans son dernier ouvrage⁴ dont le titre, à lui tout seul, révèle combien le mouvement en cause entraîne une décomposition de l'Etat de Droit au profit de ceux qui se saisissent de la Loi. Ainsi, loin d'être renforcé et consolidé, l'Etat est, au contraire, détruit.

Les dynamiques de l'Etat : agonale et polémogène

Par contre, en référence à la problématique de Jacques Beauchard, le traitement de l'hostilité interne et externe à l'Etat de Droit s'examine suivant deux dynamiques. La première, dite « agonale » et interne, bloque l'ascension des différends vers la montée aux extrêmes alors que les rapports avec l'étranger demeurent exposés aux risques des conflits armés que le droit international tente de limiter. Quant à la

2 NDLR. En référence à l'ordre international né des traités de Westphalie qui ont suivi la fin de la Guerre de Trente Ans et qui nous ont laissé en héritage la conception de l'Etat moderne et de sa souveraineté nationale.

3 Beauchard.J, *L'ennemi au cœur du politique*, Paris, L'Harmattan, 2017,p58

4 Filiu,J.P, *Généraux, gangsters et jihadistes : histoire de la contre-révolution arabe*, Paris, La Découverte, 2018

seconde dynamique, elle est dite « polémogène » face à la violence, c'est-à-dire, en mesure de monter aux extrêmes.

La distinction entre ces deux dynamiques, agonale et polémogène, est le propre de l'Etat. C'est seulement lorsque ces deux engagements se confondent, que l'Etat s'efface au profit d'un régime totalitaire ou d'une guerre civile. Lorsque l'Etat est faible les deux dynamiques interfèrent. C'est le cas par exemple du Liban, exemple capital car au cœur des conflits incessants et actuels du Moyen-Orient.

A travers des crises successives, l'Etat libanais et son gouvernement assurent paradoxalement le maintien d'une unité politique incertaine et fragile, au cœur du chaos moyen-oriental. On peut dire que l'Etat agit ici comme une éponge qui absorbe les différends internes et externes, et les neutralise momentanément, en suspendant le recours à la violence, du moins durant une certaine période de temps⁵. On notera combien les 15 années de guerre civile libanaise (1975-1990) ont montré la fragilité des équilibres face aux milices armées qui n'ont cessé de faire resurgir l'ennemi intérieur.

Les compromis in extremis du Liban

L'affrontement actuel (fin 2017, début 2018) entre Nabih Berry, Président du Parlement et chef du mouvement chiite Amal et Gebran Bassil, chef du Courant Patriotique Libre (CPL), gendre du Président Michel Aoun, chrétien-maronite, ministre des Affaires Etrangères, met en évidence la puissance d'une rivalité qui attire d'autres concurrences en les agrégeant en vue de l'affrontement. En quelques jours, le pays est passé des insultes aux bagarres de rue. Armes à la main, des militants se sont affrontés successivement à Sad el-Bauchrieh (périphérie nord de Beyrouth) devant le siège du CPL, ainsi qu'à Mar Mikhaël (banlieue de Chiyah), sur la route de l'aéroport, mais également à Hadeth, dans la banlieue-sud où l'intervention de l'armée a stoppé la réponse violente des militants-miliciens neutralisant ainsi le retour de l'ennemi intérieur.

Ainsi se dessine un double réseau de partisans qui se nourrissent de la querelle et de la simulation (risquée) des affrontements dont la maîtrise in extremis assure la maintenance d'une dynamique agonale. Face à l'intervention de l'armée chacun recule devant le pire ; les miliciens rangent leurs fusils. Le jeu est fort périlleux. On sait que l'organisation

⁵ Cf à ce sujet l'article d'Antoine Courban, *Paix civile et indispensable ennemi*, Les échos de l'agora, in L'Orient-Le Jour, Beyrouth, 11/12/2017, p.2

Amal est l’allié du puissant Hezbollah et de son chef Hassan Nasrallah, lequel a scellé l’alliance de Mar Mikhaël le 6 février 2006 avec Aoun et le CPL son parti. La suspension de l’affrontement belligère est liée à un engagement du Hezbollah, allié d’Amal, comme tiers : ce qui sera couronné par la rencontre au sommet des trois Présidents Aoun, Berry, Hariri. La plupart des problèmes furent négociés et réglés durant la rencontre. En conclusion de l’entente ainsi renouvelée, on a redéfini Israël comme ennemi extérieur commun, suivant deux objectifs à court terme : l’opposition, fondée en droit, à la construction du mur israélien le long de la frontière sud du Liban, ainsi que le rejet des revendications israéliennes face à la répartition des secteurs de recherche pétrolière en mer.

Pour ne prendre en considération que cette séquence de la vie politique libanaise, on voit combien elle met en évidence la dynamique agonale qui tangente avec une dynamique polémogène gérée par le gouvernement. Cependant la querelle entre Michel Aoun et Nabih Berry est plus ancienne. Elle ne fait que resurgir à l’approche des prochaines élections législatives, (prévues en mai 2018), notamment dans le caza de Jezzine au Liban-Sud.

LE DOUBLE ENNEMI

Dans ce contexte, l’affrontement entre le gendre de Michel Aoun, Gebran Bassil, et Nabih Berry illustre combien au Liban, « l’allié de mon allié n’est pas mon allié ». C’est là le ferment de la division à l’œuvre, celle qui active le retour de l’ennemi intérieur lorsque les militants se transforment en miliciens, tandis que chaque camp se donne un ennemi extérieur ; d’où la dynamique du double ennemi caractéristique de la guerre civile⁶. « L’ennemi de l’ennemi demeure un ennemi manifeste ou en puissance »⁷. Il en est ainsi, par exemple, du rapport des Turcs avec les Kurdes et le régime syrien. L’un des ennemis apparaît comme principal, mais l’autre ne s’efface pas pour autant. Ceci inhibe la diplomatie, tant négocier avec l’un revient à affronter l’autre. Ainsi, la France s’était interdite d’intervenir en Syrie contre Daech car elle ne voulait pas apparaître comme l’allié de Bachar el-Assad. En fait, plus globalement, la bipolarisation corrélative de l’affrontement USA/Russie s’est effacée, laissant place à la multiplication possible des antagonismes : dès lors qu’une unité politique se défait, elle s’ouvre

⁶ Beauchard.J, *op cit*, p 56

⁷ Beauchard J *op cit*, p57

à l'intervention des puissances voisines. Combattant le régime syrien, les rebelles s'affrontent entre eux suivant le soutien des pays proches qui se font la guerre par leur intermédiaire. L'état de guerre civile est corrélatif de celui du double ennemi et d'une dynamique belligène tourbillonnante, d'où les rounds successifs qui avaient caractérisé la guerre civile libanaise en son temps (1975-1990).

CITADINITÉ ET ESPACE PUBLIC

Dans ces conditions, le retour à la paix ou son maintien n'est pas chose simple. Comme aperçu précédemment, la maîtrise agonale⁸ de la dynamique conflictuelle latente suppose un Etat en capacité de surmonter les rivalités. Or, comme on peut le voir au Liban, celles-ci ne cessent de s'actualiser à travers les clans, les ministères et les administrations. Dès lors, un tiers doit s'imposer et celui-ci, comme nous l'avons montré avec J.Beauchard⁹ dans notre ouvrage sur l'espace public, n'est autre que cette architecture du vide qui ordonne à chacun la même loi. La reconstruction et la maintenance de l'espace public mettent en évidence le retour de la régularité collective et de l'obéissance à la loi commune implicite et quotidiennement renouvelée. C'est l'espace public qui s'est trouvé restauré dans Beyrouth-sud lors de l'intervention de l'armée à Hadeth. De ce point de vue, la capitale libanaise s'offre comme une prospective qui donne à voir comment s'ouvrent, se réduisent ou s'enveniment des plaies. Entre la Loi et les socialités, l'espace public assure le maintien vaille que vaille de l'agonalité. L'unité politique de la mosaïque libanaise se façonne dans la ville et par la ville. De ce point de vue la restauration du centre-ville et sa « réappropriation » piétonne ont pleinement manifesté le retour de la paix civile. D'une certaine manière, la Place des Martyrs en partie effacée, garde mémoire de ce temps, tandis que Beyrouth demeure en quête de sa constitution tout en absorbant au jour le jour sa conflictualité¹⁰. De ce point de vue, l'enlèvement problématique des ordures comme la maîtrise des circulations participent pleinement de la résilience de la Cité. Cet enjeu symbolique est central. En effet, la place comme lieu emblématique de l'espace public est toujours le site

8 rappelons que l'Agone, au cœur de la cité grecque est le territoire de la dispute réglée, qui neutralise la prédation, la guerre et la mort.

9 Beauchard J et Moncomble F « *L'architecture du vide, Espace public et lien civil* », PUR, Rennes, 2013

10 Beauchard J in « *Beyrouth : signes, symboles, mémoire(s) d'une métamorphose* » Actes du colloque 24,25 et 26 novembre 2016 Université de Kaslik cf « *Beyrouth Ville prospective* » p115

d'une figure commune au milieu des transits du plus grand nombre. Le défilé des individus et des groupes y demeure régulier sauf en cas de manifestation. La rupture de l'ordre est alors porteuse d'une revendication le plus souvent adressée au pouvoir¹¹.

Caractères de l'espace public

La rétraction, voire la disparition de l'espace public au risque et péril de la société, met en évidence la nécessité d'en penser la production ; c'est-à-dire l'établissement d'une architecture du vide qui dote l'espace public des caractères qui le qualifient comme tel, suivant ce que nous avons tour à tour mis en évidence. Ce sont ces qualités et leur maintien ou leur émergence que nous rappelons ici.

L'espace public se projette en effet dans une variété de lieux publics qui présentent six caractères communs : aucun d'entre eux ne peut être retranché. Ils sont nécessaires les uns aux autres et coexistent simultanément. Le lieu public se révèle ainsi :

- Ouvert et valorisé comme bien commun.
- Soumis au droit, il polarise une régularité commune.
- Il présuppose une égalité entre chacun. Il est isomorphe.
- Il est accessible à tous et n'appartient à personne.
- Il est porteur d'une initiation quotidienne à la cité et induit une identité commune (faible certes au regard de l'identité communautaire) qui inclut le tiers et l'étranger.
- Il constitue la structure élémentaire du politique sur laquelle se projette l'unité du multiple.

En Syrie comme en Irak, en particulier à Raqqa ou à Mossoul, la guerre civile s'est montrée cruellement destructrice de l'espace public, ce qui manifeste une belligérance potentielle des plus dangereuses. Alors que la souffrance connaît tous les excès, maîtriser la multiplication des guerres locales tandis que Daech semble vaincu, suppose l'effort commun de la reconstruction. Il s'agit de coaliser pour reconstruire l'espace public. Utopie ? Mais ne faut-il pas prendre en compte l'impasse dans laquelle s'engouffrent le Moyen-Orient et tous les pourparlers en vue de la paix ?

11 Beauchard, J. (2011, Juillet). *Révoltes et révolutions arabes : Contagions et transitions in Magazine du Moyen-Orient.*

Centre-ville et retour à la paix civile

Aujourd'hui, on le voit, la guerre ne cesse de s'ajouter à la guerre¹², ce qui implique à la fois une identification sans cesse recommencée de l'ennemi, de même qu'une compréhension fine de sa dynamique propre. Dans cet espace, l'extrémisme des engagements d'Al-Qaïda et de Daech a entraîné, comme le développe Jacques Beauchard, un état belligère qui cristallise d'anciennes rivalités territoriales ; son émergence est corrélative de l'effacement de l'Etat. L'unité territoriale n'est plus garantie, ni en Irak ni en Syrie, ce qui laisse place à des prises de terre où s'affirment de nouveaux pouvoirs, le plus souvent hostiles les uns aux autres, du moins dans un premier temps. Nourrie par les guerres, y compris israélo-arabes, une dynamique conflictuelle puissante s'est implantée au Moyen-Orient. Elle multiplie et renouvelle sans fin les figures de l'ennemi, tout en détruisant l'Etat. Nous y sommes impliqués. Au-delà des données religieuses, culturelles ou psychosociales, il importe de comprendre combien cette dynamique prospère en raison de la détresse du politique qui se pose comme causalité principale. « Les djihadistes comme les soldats sont devenus *urbicides* : ils produisent de la puissance en détruisant¹³ ». Dès lors, le dysfonctionnement du politique s'impose comme causalité *princeps*, au centre de l'éclatement qui engendre et entretient le terrorisme. C'est au cœur de cette matrice belligère et de ses dynamiques qu'il faut aller chercher l'origine du djihadisme comme celle des futurs extrémismes.

Dans ce contexte, suivant la perspective précédemment évoquée, permettre le retour de la paix c'est soutenir une coalition de « Reconstruction »¹⁴, en acceptant que celle-ci s'applique, pour commencer, à quelques centres-villes témoins. Ce qui revient à affirmer combien l'œuvre urbaine n'est pas purement spéculative mais d'abord vouée à réaliser la spatialité du lien civil.

La construction des antagonismes historiques et territoriaux ainsi identifiée compose au final un véritable modèle d'analyse de la belligérance au Moyen-Orient. Il demeure cependant que seule la prévention de l'hostilité est en mesure d'assurer le retour et surtout le maintien de la paix.

12 Le Drian J.Y, « Qui est l'ennemi », Paris, CERF, 2016

13 Cf. « Vagues islamiques et crise de l'identification politique », op. cit, p.93 et ss

14 Beauchard J « L'ennemi au cœur du politique » op cit, p148

